



Le 24 novembre 2021

COMMUNIQUE

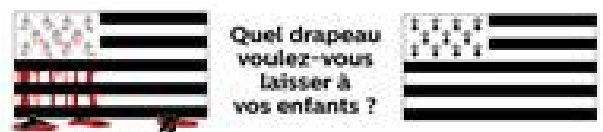
La crise sanitaire sévit également et malheureusement sur notre organisation et notre devoir est de prendre des mesures radicales de prudence.

En effet, bon nombre des intervenants qui étaient prévus pour nos réunions du dimanche 28 novembre à SAINT MELOIR DES BOIS sont soit cas positif au COVID soit cas contact.

C'est pourquoi le Bureau de l'AEDD a été contraint de prendre la décision difficile mais raisonnable de reporter les réunions prévues ce jour-là afin de ne faire courir aucun risque à celles et ceux qui avaient prévues de nous y rejoindre.

Pour que personne ne se heurte à des portes fermées, nous demandons à tous ceux qui ont contribué à mobiliser autour d'eux de faire savoir cette décision.

Celle-ci n'entamera en aucun cas la détermination de l'AEDD à continuer le combat contre le développement anarchique et irresponsable de l'éolien dans notre secteur par tous les moyens adaptés à ce contexte.



Rejoignez-nous pour défendre notre Bretagne !

Collectif anti-éolien des terroirs du pays de Rance

collectifducpaysderance@gmail.com

Facebook : Collectif anti-éolien des terroirs du Pays de Rance